CENTRE DE DOCUMENTATION
ET D'INFORMATION
EN DROIT DE L'HOMME D'ANNABA

الرابطة الجزائرية للدفاع عن حقوق الانسان
LIGUE ALGERIENNE POUR LA DEFENSE
DES DROITS DE L'HOMME

Invitation

le Mardi 07 juillet 2009 à partir de 17 heures



Thème de la table ronde:

Globalisation économique et juridique: Quel avenir pour les droits de l'homme?

Animée par:

✔ **Mr Ammar BELHIMER,**
Chercheur, éminent journaliste et chroniqueur au Soir d'Algérie,

✔ **Mr Kamel RAHMAOUI,**
Doctorant en sciences juridiques, conférencier et conseiller juridique
auteurs de plusieurs écrits sur les droits de l 'homme et les libertés publiques,

✔ **Mr Rami ZAIME,**
Juriste

La vie des êtres humains subit aujourd'hui des changements notables et inquiétants avec le phénomène de globalisation, non seulement dans le domaine économique mais aussi et surtout dans le droit en général et les droits de l'homme en particulier.

En effet, la globalisation économique qui puise ses fondements dans la doctrine néo-libérale ne reconnaît pas le droit en tant qu'institution créée pour protéger l'individu dans sa dimension humaine,mais considère la norme juridique comme un moyen technique dont l'unique but demeure la protection du profit.

Ainsi les lois internationales qui vont à l'encontre de la loi du marché doivent être combattues, et le droit interne des nations qui fait obstacle à la libre circulation des biens, des capitaux et des services doit être à son tour annihilé

Les droits sociaux et culturels, pourtant « mondialisés » par un Pacte international ratifié par la plupart des Etats, sont sérieusement remis en cause, et marginalisés au cours des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) au nom de la libéralisation des échanges, de la levée des barrières douanières et de l'émergence de nouvelles puissances économiques et financières, en particulier l'Inde et la Chine où les droits de l'homme posent de sérieux problèmes.

Effets secondaires de la mondialisation, les inégalités « aux multiples visages » et le phénomène banalisé de l'exclusion et des discriminations caractérisent l'état de la population mondiale : misère et famines, chômage, violences à l'égard des femmes et des enfants, insécurité, corruption …

En Algérie la richesse providentielle apportée par le pétrole a oublié les catégories déshéritées de la population et n'a pas empêché l'appauvrissement des classes moyennes qui observent, impuissantes, les enrichissements sans vergogne.

L'insécurité est aujourd'hui mondialisée, surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001 : une « guerre mondiale » contre le terrorisme est déclenchée au détriment des libertés individuelles et collectives. L'état d'exception et l'état d'urgence prennent la place de l'Etat de droit, la torture est institutionnalisée au niveau de centres de détention « hors droit », des Etats souverains militairement occupés.

La LADDH avec la collaboration du CDDH engage une réflexion sur le sujet:

Les conséquences de la globalisation sur les droits de l'homme.

Centre de documentation sur les droits de l'homme (CDDH-Annaba)
Rue BOUAZIZ, face à l'école BENBADIS, ex salle de fête BOUGUETAYA
Annaba tel 038 86 21 89 - e_mail: cddhannaba@yahoo.fr - site: la-laddh.org